

DEROULEMENT FORMATION

Sensibilisation PP - PF - TI

(Plan de Prévention - Permis de Feu - Travailleur Isolé)

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 3h00 minimum

Nombre de stagiaires : pour des raisons pédagogiques, le nombre de stagiaires est de 2 à 10 par groupe

Intervenant : formateur en prévention des risques

Lieu : vos ou nos locaux - à définir d'un commun accord

Délais d'accès :

En intra-entreprise : à définir d'un commun accord (*le plus tôt possible en fonction de vos disponibilités et de celles d'AFP97 - si formation INRS, délai minimum de 15 jours*)

En inter-entreprises : calendrier regroupant l'ensemble des sessions ouvertes sur certaines thématiques de formation - nous consulter.

NB : dans le cas où vous sollicitez un financement de la part de votre OPCO, Pôle Emploi, CPF ou autres, assurez-vous des délais de traitement de vos demandes.

Tarif : à partir de 60€/personne - nous consulter.

PUBLIC CONCERNE

Tout salarié peut suivre cette sensibilisation. Il s'agit de salariés désignés par le chef d'établissement, pouvant se trouver en situation de travailleur isolé ou situation nécessitant la rédaction d'un plan de prévention et/ou d'un permis de feu (en général services maintenance et travaux)



Pré-requis : néant.

Personne en situation de handicap : merci de nous contacter pour étudier la faisabilité de réalisation de cette formation selon votre handicap.

OBJECTIFS



Objectifs généraux :

- Sensibiliser le personnel à la rédaction d'un plan de prévention
- Sensibiliser le personnel à la rédaction d'un permis de feu
- Sensibiliser le personnel aux risques « travailleur isolé » et aux mesures de prévention

LA REGLEMENTATION

Articles L4121-1 / L4121-2 / L4154-2
Articles R4511-1 et suivants
du code du travail.

Décret n° 92-158 du 20/02/1992
Ordonnance préfectorale n° 70.15.134 du
16/02/1970
Arrêté du 19/03/1993

DOCUMENTATION

Aucune documentation

VALIDATION DE LA FORMATION

Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont participé peuvent prétendre à l'obtention d'une attestation de formation « sensibilisation PP-PF-TI »

STATISTIQUES AFP97 - 2021

Taux de réussite global :
97,59%

Taux de satisfaction stagiaire global :
100%

Taux de réussite PP-PF-TI :
Non évalué
(pas de formation en 2021)

PERIODICITE

Aucune préconisation



Sensibilisation PP - PF - TI (Plan de Prévention - Permis de Feu - Travailleur Isolé)

PROGRAMME DE FORMATION



- PLAN DE PREVENTION
 - Pourquoi un plan de prévention
 - Le plan de prévention
 - La démarche du plan de prévention (préalablement et pendant l'exécution des travaux)

- PREMIS DE FEU

- Pourquoi un permis de feu
- Le permis de feu
- La démarche du permis de feu (préparation, réalisation, surveillance)



- TRAVAILLEUR ISOLE
 - Réglementation
 - Exposition aux risques
 - Démarche de prévention
 - Dispositif d'alarme du travailleur isolé (DATI)

METHODES - MOYENS - MATERIELS PEDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques :

Formation participative, en interactivité, brainstorming, alternance d'apports théoriques, de mise en situation pratique de conduite, échanges de pratiques entre professionnels et formateur, etc...

Outils pédagogiques :

Tables, chaises, ordinateur, vidéoprojecteur, paper board, tableau blanc, supports pédagogiques, feuille de papier, stylo, etc...

Matériel pédagogique :

/

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS - N'hésitez pas à nous contacter



GUADELOUPE : 05 90 92 27 97

MARTINIQUE : 06 96 80 11 51

GUYANE : 06 94 00 18 43



afp97antillesguyane@gmail.com